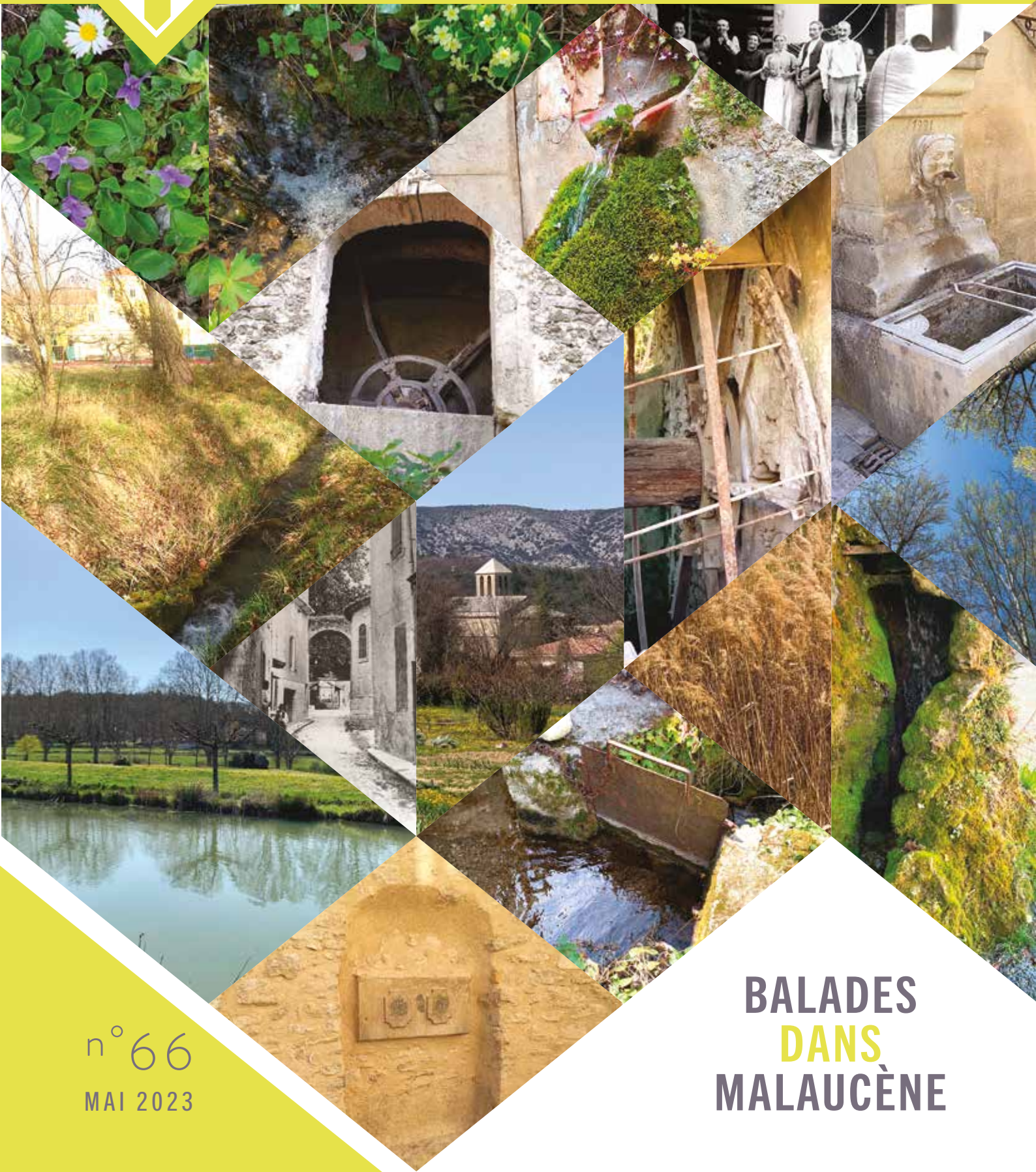




LOU PUBLIAÏRE

Le magazine de Malaucène



n° 66
MAI 2023

BALADES
DANS
MALAUCÈNE

À l'Honneur



UN JEUNE MALAUCÉNIEN PASSIONNÉ !



Mattéo Baumann, 21 ans passe son temps libre... autour du village qui l'a vu grandir !

Depuis 2021, Mattéo concilie son amour de la nature et de la faune avec la photographie et les tableaux qu'il nous propose sont le reflet de sa sensibilité.

Vous avez pu voir son travail à la médiathèque en avril et il vous proposera bientôt un autre temps de rencontre. En attendant, suivez-le sur Instagram ou Facebook sous le nom de Forest Shoot !

Un bel exemple qui témoigne du talent, de la vitalité et de l'engagement dont peuvent faire preuve les jeunes ! **BRAVO !**

Sommaire

FINANCES 4

- Un budget voté à l'unanimité

CADRE DE VIE 6

- Transition écologique
- Prévention feux de forêts et gestion de l'eau

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE 8

- Réhabilitation de l'Oustalet
- Des projets en concertation

ÉCONOMIE TOURISME VIE RURALE 10

- Petite ville de demain
- Tourisme en Ventoux Provence
- Comité des fêtes

ANIMATION VIE LOCALE 12

- Vie associative et agenda de l'été

SOLIDARITÉ 16

- Accompagnement au numérique
- Prévention

ÉDUCATION JEUNESSE 18

- Été 2023
- Jeunes Malaucéniens, citoyens Européens

VIE CITOYENNE 20

- Nouveau service de proximité
- Nouvelle démarche pour les propriétaires
- Hommage à Martine Nelly

ÉTAT CIVIL 22

VIE PRATIQUE 23



Chères Malaucéniennes, Chers Malaucéniens,

Le mois d'avril est sans doute l'un des mois les plus beaux de l'année. Il est celui qui représente le mieux le printemps : arbres en fleurs, douceur printanière, terrasses de restaurants qui se remplissent peu à peu. En même temps, nous voyons à quel point ce rythme naturel est fragile, jamais un hiver n'aura été aussi chaud et peu pluvieux.

Il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour limiter, pour freiner ce dérèglement climatique auquel nous faisons face. Nous avons décidé comme l'année dernière de ne pas effectuer de fleurissement dans la commune, afin d'éviter une consommation excessive au regard des futures restrictions d'eau.

Par la suite je voudrais également vous remercier d'avoir pu enfin célébrer avec vous cette nouvelle année lors de la présentation de nos vœux le 13 janvier au Blanchissage.

En effet, suite aux restrictions sanitaires les années précédentes, il était impossible de vous réunir et ce fut un plaisir d'échanger avec vous pour vous présenter nos engagements à mi-mandat.

Vous trouverez dans ce numéro les axes budgétaires et les actions engagés en faveur de la transition écologique. En effet, dans un contexte contraint, les investissements communaux sont en grande partie liés à la bonne gestion de la commune en limitant la consommation de nos bâtiments, mais également en faveur de notre autonomie énergétique avec le projet de la halle photovoltaïque au site des Palivettes.

Avec les beaux jours qui arrivent, les travaux dans les différents quartiers vont laisser place à la vie des commerces et aux animations, nombreuses et diverses grâce au dynamisme associatif.

En effet un été riche en animations se profile, profitez toutes et tous de cette parenthèse estivale !

Les services municipaux sont à vos côtés pour vous accompagner dans les démarches quotidiennes avec France Services et vous accueillent dorénavant pour un nouveau service de proximité accueillant, pratique et dynamique : la délivrance des pièces d'identité et passeports.

La collectivité est également engagée dans des actions solidaires avec le Conseil municipal des Enfants, avec la CoVe pour un concert en faveur de la restauration de la Chapelle du Groseau le 15 août, pour favoriser la prévention avec Octobre Rose et je félicite les enfants et les partenaires pour leur implication.

Je vous remercie et vous souhaite une belle saison estivale et souhaite également la bienvenue aux nouveaux Malaucéniens ainsi qu'aux nouveaux commerçants dans notre belle commune.

Frédéric Tenon

Maire de Malaucène
Vice-président de la CoVe

Budget 2022

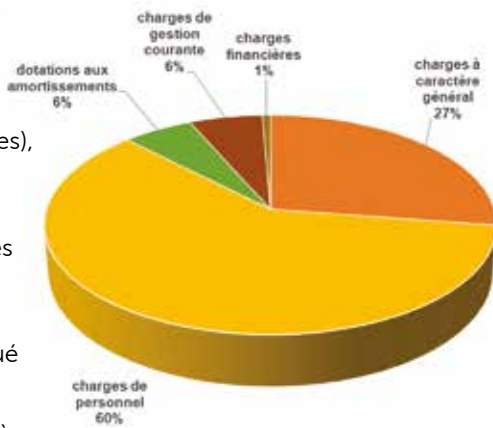
De bons résultats obtenus grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement associée à une évolution favorable des recettes.

La section de fonctionnement :

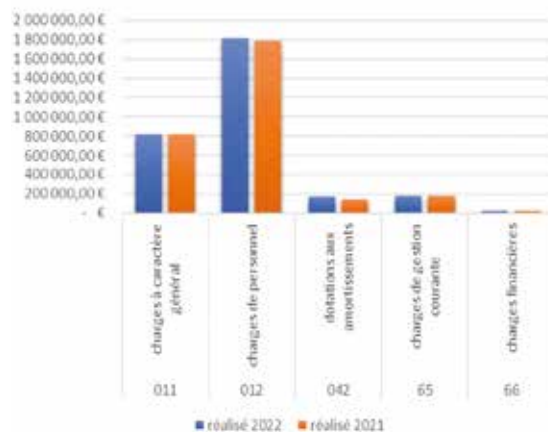
Les dépenses de la section de fonctionnement parmi lesquelles on retrouve principalement les charges à caractère général (achats de fournitures nécessaires au fonctionnement des services, prestataires extérieurs, impôts et taxes), les charges de gestion courante (les indemnités versées aux élus, les subventions aux associations), les charges de personnel, les charges financières (le remboursement des intérêts d'emprunt), **s'élèvent à 3 015 473 €.**

Le 1^{er} poste de dépenses est constitué par les charges de personnel (60 % du total des dépenses), en seconde place on trouve les charges à caractère général (27 %).

Structure dépenses de fonctionnement 2022



Évolution dépenses de fonctionnement 2021-2022

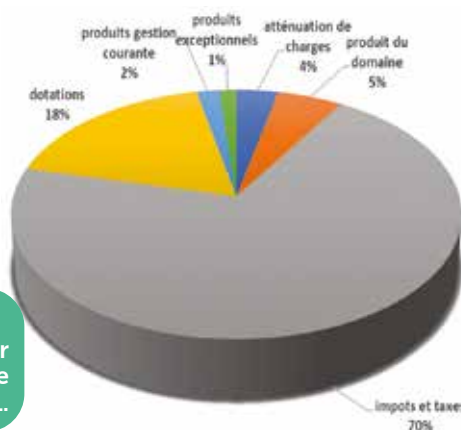


Tandis que les recettes de fonctionnement

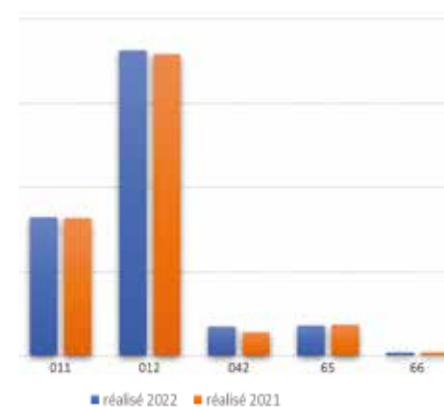
c'est-à-dire les impôts locaux, les dotations de l'État, les participations intercommunales, les produits du domaine **s'élèvent à 3 571 296 €.**

Le produit des impôts et taxes constitue le 1^{er} poste des recettes (70 % du total des recettes), les dotations (État, intercommunalité) représentent quant à elles le 2^d poste des recettes (18 %).

Structure recettes de fonctionnement 2022



Évolution recettes de fonctionnement 2021-2022



— À RETENIR EN 2022 —

Une hausse des dépenses de 1.58% par rapport à 2021 associée à une hausse des recettes de 8% par rapport à 2021.

Le maintien des charges à caractère général grâce notamment à la bonne maîtrise de la facture d'énergie

En effet plusieurs actions ont été mises en place afin de contenir la facture d'électricité

- Mise en place de l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du village.
- Pose de programmeurs dans plusieurs bâtiments communaux.

À noter : La signature d'un marché électricité en 2021 qui a permis de bénéficier de tarifs intéressants et bloqués sur les années 2022-2023.

Résultat d'exécution de la section de fonctionnement en 2022 :

obtention d'un meilleur excédent d'exécution qu'en 2021 soit pour l'exercice + 555 822 € (+ 209 778 € par rapport à 2021), résultat qui associé au report N-1, fait ressortir un résultat cumulé de 998 141 €. Une partie de ce

résultat (300 000 €) peut être affectée comme prévu au financement de la section d'investissement (en réserve).

La section d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement comprennent les opérations d'achat, les travaux et le remboursement en capital, elles s'élèvent à 691 748 € et les recettes parmi lesquelles on retrouve les subventions, les fonds propres (taxe d'aménagement, FCTVA, affectation du résultat N-1) et l'emprunt, s'élèvent à 1 672 978 €.

À noter : en 2022, un emprunt de 1 000 000 € a été réalisé auprès de la banque des territoires pour financer les travaux de rénovation de l'ancien centenaire.

Principales dépenses d'investissement réalisées en 2022, plusieurs domaines d'actions concernés :

✓ **Transition énergétique :** Au cours de l'année 2022, la commune s'est engagée dans un 1^{er} volet de son programme d'amélioration de performance énergétique de son patrimoine bâti.

Comment ? réalisation de travaux sur le bâtiment de la mairie et dans les locaux scolaires

- Amélioration de l'isolation : changement des huisseries sur 3 niveaux (84 000 €), travaux qui permettront à court terme de réduire les besoins de chauffage.
- Modernisation du système de chauffage (85 000 €) : les pompes à chaleur ont remplacé la chaudière à fuel et sont associées à un système de programmation qui permettra de mieux gérer les périodes d'utilisation. Opter pour un chauffage neuf permet de réaliser des économies de combustibles et un fonctionnement plus écologique.
- Changement des luminaires à l'école élémentaire (26 800 €).

Travaux qui s'insèrent dans le contrat de territorial de relance et de transition écologique (COVE) et financés à ce titre par l'État à hauteur de 35 % (DSIL 2022).

- ✓ **Sécurité** : réalisation d'une nouvelle phase du programme vidéoprotection (mise à niveau des installations existantes et protection de l'agence postale communale pour 28 000 €).

- ✓ **Cadre de vie** : Travaux de voirie : réalisation de la 1^{re} phase de l'opération de travaux de mise en sécurité de la route de Beaumont (113 000 €) financé par l'État (30 %) et la région (30 %) - Aménagement du cimetière : réalisation d'un colombarium (10 200 €).

- ✓ **La santé & la solidarité** : en 2022, réalisation de la 1^{re} phase des travaux

de réhabilitation du centenaire (désamiantage et démolition pour 178 000 €).

- ✓ **Jeunesse et sport** : installation d'un nouveau four au restaurant scolaire (17 000 €) & révision de la toiture de l'école (13 000 €) - Réalisation de la 2^{de} phase d'aménagement du pump track (14 000 €).

Budget 2023 : un budget voté à l'unanimité

Un budget réaliste, prudent mais qui reste ambitieux en terme d'investissement.

Étant donné le contexte inflationniste le budget dans son ensemble a été appréhendé avec beaucoup de prudence.

► **La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3803194 €.**

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 :

- ✓ Maîtrise des dépenses de gestion du personnel, compte tenu de leur poids dans le budget de fonctionnement (environ 60 %) avec prise en compte de la revalorisation du point d'indice.
- ✓ Prise en compte de la tendance inflationniste dans les charges de fonctionnement des services (augmentation du coût des matières premières et des denrées alimentaires).
- ✓ Part affectée à l'autofinancement en hausse par rapport à 2022.
- ✓ Pas d'augmentation du taux des impôts locaux.
- ✓ Revalorisation importante des bases fiscales réalisée par l'État.
- ✓ Stabilité des dotations de l'État.
- ✓ Maintien des participations intercommunales.
- ✓ Appréhension prudente des autres recettes (subventions CAF, droits de place).

► **La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4772850 € (nouveaux crédits & restes à réaliser 2022).**

POINT SUR LES PRINCIPALES ACTIONS ET ENVELOPPES ADOPTÉES LORS DU VOTE DU BUDGET 2023:

- ✓ **Projet maison médicale-pôle solidarités** : Une importante partie des crédits 2023 environ 2 000 000 € restent mobilisés sur l'opération de requalification du centenaire. L'enveloppe budgétaire 2022 engagée mais non réalisée a été reportée et complétée afin de mener à son terme cette opération (fin des travaux prévue en septembre 2024).

- ✓ **Préservation du patrimoine historique classé de la commune** :

- Une nouvelle enveloppe de 41 000 € a été inscrite pour la réalisation de travaux de **restauration de la sacristie de l'Église** (41 000 €), une demande de financement sera faite auprès de l'État dans le cadre de la DSIL.
- Reconduction de la subvention d'équipement pour le CCAS (260 000 €), elle vient financer la 1^{re} tranche des travaux de **restauration de la chapelle du Groseau** en complément des aides de l'État, du département et de l'intercommunalité.

- ✓ **Travaux visant à améliorer le cadre de vie (voirie et réseaux) :**

- De nouveaux crédits inscrits pour permettre la réalisation de la 2^{de} phase des travaux de **mise en sécurité et accessibilité de la route de Beaumont** (137 000 € financés à 60 %) et la **mise en sécurité et accessibilité de la route de Veaux** (392 000 €) – pour cette opération, des subventions, environ 70 %, ont été sollicitées auprès de l'État (DETR) et de la région SUD (dispositif nos communes d'abord).
- À cette enveloppe s'ajoutent des crédits pour permettre la réalisation de l'aménagement d'un **espace de stationnement quartier Piochier** (44 000 €) – une demande de financement sera réalisée auprès du département.
- L'opération de réhabilitation des **réseaux sec et pluvial de la grande rue** menée en commun avec le syndicat Rhône Ventoux en charge de l'eau et l'assainissement devrait connaître cette année, son ultime phase (crédits 2022 reportés à hauteur de 97 000 €).

- ✓ **Transition énergétique :**

- Inscription d'une enveloppe de 640 000 € pour permettre la réalisation du projet de halle photovoltaïque avec un objectif de production autonome sur le site des palivettes.
- Participation à une étude de faisabilité réalisée par le SEV pour l'installation d'un chauffage par géothermie dans les écoles.

- ✓ **Politique de redynamisation du centre bourg – programme « petites villes de demain » :**

- Rachat, à l'EPF PACA, d'une maison située 15 grand rue afin de réaliser un **programme de logements** (295 000 €) – une étude de faisabilité financée en partie par le département est actuellement en cours (6 600 €, crédits 2022 reportés).
- Lancement d'une **étude de requalification d'un îlot démonstrateur** situé entre la porte Cabanette et la porte Béchon (36 000 €, crédits 2022 reportés) - des financements ont été obtenus à hauteur de 50 % (banque des territoires & département).
- Inscription de nouveaux crédits pour la **redéfinition et la signalisation des parkings** ainsi que pour une action de végétalisation (30 000 €).

- ✓ **Amélioration de la desserte de la zone d'activités « Croix de Florent » :** Enveloppe **acquisitions foncières chemin d'Entrevon** (5 500 €, crédits 2022 reportés) pour permettre l'élargissement de la voie (travaux qui seront prochainement réalisés par la CoVe).

- ✓ **Mise à jour des documents d'urbanisme** : lancement de la **révision du Plan local d'urbanisme** (57 000 €, crédits 2022 reportés) – à noter : le bureau d'études qui accompagnera la commune a été choisi, il s'agit du cabinet POULAIN (Draguignan).

- ✓ **Dépenses d'équipements** : Poursuite de la mise à niveau du **système de vidéoprotection** (enveloppe de 25 000 €) - demande de subvention réalisée au titre du FIPD - Achat d'un **véhicule pour le Comité Communal Feux de Forêt** (environ 84 000 €) financé en partie par la région SUD (35 000 €) et le crédit agricole (20 000 €) - Inscription d'une enveloppe pour la **mise à niveau du système informatique** (12 000 € pour la mise à jour des logiciels et la protection des données.)

Des voies douces et des aménagements pour mieux circuler

ROUTE DE BEAUMONT DU VENTOUX

La première tranche des travaux route de Beaumont permet d'offrir un cheminement piéton et un arrêt de bus sécurisés. Pour la deuxième

tranche, jusqu'au chemin de Pont Vieux, le fossé sera busé, la chaussée réaménagée avec création d'un trottoir. Travaux terminés fin mai 2023.



AIRE NATURELLE DU GROSEAU

Deux porte-vélos ont été installés et facilitent une pause bucolique près de la source ou gourmande au restaurant !



Transition écologique

► Garantir la performance des réseaux d'assainissement au service des conditions de vie et de l'environnement

Plusieurs chantiers de reprise des réseaux d'eaux usées et de distribution d'eau potable s'enchaînent à Malaucène pour répondre efficacement et durablement aux enjeux auxquels les

collectivités doivent faire face : améliorer le rendement de la distribution et éviter les pertes liées aux fuites, renouveler les réseaux, maintenir la performance des stations d'épuration, réduire les impacts sur les milieux naturels. Sur le cours ou dans la grand rue la première tranche se termine pour laisser place à la saison touristique et à la vie des commerces ! Ils reprendront à l'automne.



► La volonté d'être exemplaire dans la gestion des bâtiments communaux

Dans tous les bâtiments communaux, des horloges ont été installées pour réguler les systèmes de chauffage. À la Mairie, la chaudière à fioul a été remplacée par une pompe à chaleur et les huisseries installées en double vitrage. Une étude est lancée pour alimenter en chauffage par géothermie les écoles et le restaurant scolaire. Les luminaires de l'école élémentaire sont remplacés par des ampoules à LED.

► Passage à l'éclairage public LED

Le passage à l'éclairage LED par le Syndicat d'Énergie Vauclusien des 600 points lumineux communaux sur les années 2023 et 2024 permet d'envisager une économie de consommation d'énergie de 56 % !



Prévention

Afin de permettre aux membres du comité communal d'exercer leurs missions de reconnaissance et de surveillance sur le territoire communal la collectivité a fait l'acquisition d'un véhicule Dacia Duster auprès du syndicat mixte forestier.



En parallèle, le projet d'acquisition d'un véhicule Pick-Up équipé d'un module d'intervention TECH'KIT 400 comprenant une citerne de 400 litres, un groupe motopompe auto-amorçant, un dévidoir semi-rigide de 30 m avec lance multijets est en attente du retour de demande de subvention de la région Sud.

Ce projet est déjà soutenu par la Fondation Crédit Agricole à hauteur de 20 000 €.



ASCO du Grozeau

La sécheresse touche cet hiver de nouveau le Vaucluse et la préfecture a placé le département en vigilance sécheresse depuis le 14 mars. Selon elle, la situation est préoccupante et nécessite de passer à une situation de vigilance pour anticiper l'évolution de la situation hydrologique.

L'été passé, nous avons été contraints, sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 7 500 euros, de fermer le réseau gravitaire, nous avons pris la décision de laisser les prises irriguant les agricultures ouvertes.

Cette fermeture en pleine saison, où les potagers étaient en plein rendement, nous avait fortement contrariés, d'autant plus que certaines personnes ayant ouvert des prises à notre insu, avait eu comme conséquence la surverse sur le bitume !

Les raisons évoquées par la préfecture étaient de devoir laisser s'écouler le maximum d'eau afin d'alimenter l'Ouvèze pour la conservation de l'écosystème.

Nous rappelons d'ailleurs que les riverains ont obligation d'entretenir les berges des canaux (code de l'environnement).

Le rôle de L'ASCO, (Association syndicale commis d'office) étant :

- le travail d'entretien uniquement pour maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre,
- de permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer au maintien de son bon état écologique (notamment par l'enlèvement des embâcles, débris et flottants et la désobstruction des canalisations lorsque les eaux pluviales charrient des graviers).

Ces interventions permettent donc à l'eau de la source du Grozeau, ainsi que des sources adjacentes, de traverser notre commune pour s'écouler plus facilement vers l'Ouvèze. Or, aucune subvention de fonctionnement ne nous est versée.

La seule recette de l'ASCO est celle des cotisations.

Empêcher donc, de nouveau, aux adhérents, l'alimentation en eau d'arrosage alors que pendant ce temps d'énormes fuites s'écoulent de l'aqueduc privé des papeteries, ne serait pas juste.

M. Gonzalo Marquez, nouvellement embauché par l'ASCO, a commencé le nettoyage des prises et nous vous remercions de lui réserver un bon accueil. Il a aussi pour mission de relever les manquements au règlement et vous en faire part individuellement.

Nous rappelons aussi que toutes mutations de parcelle assujettie à l'ASCO doivent nous être signalées par le notaire ou par le vendeur, avec copie acte propriété de préférence par mail, faute de quoi le recouvrement reste à la charge de l'ancien propriétaire.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à écrire à :

ASCO - Hôtel de Ville - 84340 Malaucène
ou bien par mail : ascodugrozeau@gmail.com

Vous souhaitant, en avance, un bel été

Geneviève SIAUD
Présidente de l'ASCO



L'Oustalet ou « Petite maison » au centre du village

L'EHPAD L'OUSTALET est heureux d'afficher son permis de démolir et de construire après avoir attendu quelques années que ce projet aboutisse.

L'Oustalet ou « Petite maison » en occitan met l'accent sur la convivialité, la proximité et le lien social et l'établissement a fait en sorte de maintenir ces critères dans le choix du projet de construction.

Soucieux de la qualité de vie des résidents et de la qualité de vie au travail de ses équipes, l'établissement a mis l'accent sur un projet architectural prenant en compte les attentes de chacun.

Le projet retenu, en concertation avec les équipes pluridisciplinaires et présenté en conseil de vie social et en conseil d'administration, s'inscrit parfaitement dans l'architecture malaucénienne et permet de garder l'EHPAD au cœur de la ville.

Les cabinets ACCS Architecture / OPUS Architecture, de Vaison La Romaine, ont été sélectionnés pour réaliser ce projet qui va se dérouler en deux phases.

▲ Une première phase de construction d'un bâtiment neuf après démolition des bâtiments adjacents.

Ce bâtiment neuf comportera au rez-de-chaussée une unité de vie protégée de 11 lits accueillant des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou maladie apparentée avec un jardin dédié. Deux étages comportant des chambres compléteront ce bâtiment neuf.

▲ La deuxième phase de travaux concernera la **restructuration complète du bâtiment existant** avec des chambres au 1^{er} et 2^e étage. L'accueil, la cuisine, la salle à manger et la lingerie restent au rez-de-chaussée.

Le 3^e étage du bâtiment restructuré sera dédié au PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) avec une terrasse, à l'accueil de jour et au salon de coiffure.

Les bureaux de l'administration seront situés au 4^e étage de l'établissement actuel avec une salle de réunion, les vestiaires et salle du personnel.

Le bureau des ressources humaines sera implanté au 5^e étage.

Afin de faciliter les déplacements, un 3^e ascenseur sera implanté.

Disposant actuellement de 22 chambres doubles et 15 chambres individuelles, après travaux, l'EHPAD l'Oustalet disposera de 57 chambres individuelles et 3 chambres doubles pouvant accueillir des couples.

La lingerie et la cuisine vont également être impactées par les travaux permettant de les mettre aux normes de fonctionnement requis dans les établissements médico-sociaux.

Durant toute la période de travaux, l'établissement continuera d'accueillir les résidents et fonctionnera comme actuellement avec un accompagnement des résidents à chaque phase du projet.

L'ANIMATION DONNE DU SENS AU QUOTIDIEN

Au sein de la structure l'animation apporte avant tout une écoute, un soutien et un accompagnement du résident que ce soit à travers des animations individuelles ou collectives, toujours en adéquation avec les besoins et capacités. Elle réactualise régulièrement les objectifs et revalorise la personne âgée en l'aidant à maintenir son autonomie ; en la stimulant physiquement et intellectuellement pour conserver une vie sociale, une place au milieu des autres, même s'il est fragilisé par une grande perte d'autonomie.

Des ateliers très variés sont menés tous les jours, avec des intervenants qualifiés et des fêtes ou manifestations comme la prochaine fête de l'été le 14 juin !



Des projets pour tous, avec tous

UNE CONCERTATION POUR LES PAPETERIES

Près de 40 participants ont répondu présents au deuxième atelier de concertation pour le devenir du site des Papeteries - Partie haute, le 2 février dernier.

Issus du monde économique local, les participants (artisans et entrepreneurs, Réseau Initiative Ventoux et l'association Carpensud) ont pu partager ensemble leur vision et leurs attentes sur le projet de reconversion de la partie haute des Papeteries. Cet atelier de « co-construction » collectif était en effet organisé par la CoVe, en partenariat avec le cabinet EGIS CONSEIL et la commune dans le cadre d'une étude plus globale sur le devenir de la friche de la plus haute. Les artisans locaux étaient appelés à exprimer leurs besoins et attentes quant aux locaux prévus pour leur activité future, le cadre de travail attendu, mais aussi leurs envies pour aboutir à un projet conçu et pensé au plus proche des futurs utilisateurs. Cet atelier participatif fait suite à une précédente réunion de concertation, organisée en novembre autour de la conception du projet... Sur plan cette fois ! Plusieurs partenaires de l'étude de

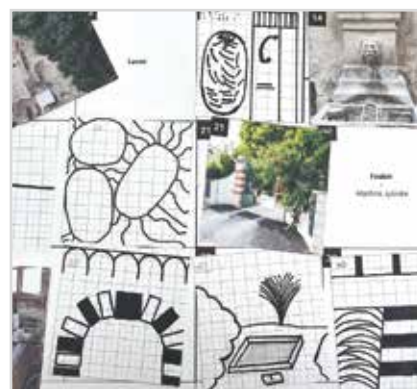
reconversion du site (Département, État, Agence Régionale de la Biodiversité, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Chambre des Métiers et Syndicat de rivière-SMOP) ont eu à travailler sur la forme urbaine du projet, ses dimensions et son impact sur le paysage et l'environnement. Ces deux ateliers de novembre et février ont permis de nourrir tout le

travail effectué par les deux cabinets pilotant l'étude EGIS CONSEIL et ROUGERIE+TANGRAM dans leur proposition de reconversion du site de la partie haute vers un secteur dédié au monde économique, et plus particulièrement artisanal. Un travail participatif, partenarial et résolument tourné vers les futurs usagers du site !



DES ATELIERS DE CO-CONCEPTION POUR LES TRAVERSÉES VILLAGEOISES

Le projet des Traversées Villageoises porté par la CoVe pour trois communes du territoire bénéficie d'une subvention européenne des fonds leader.



Celui-ci s'inscrit à la fois dans le cadre du programme Petite Ville de Demain, avec l'objectif de redynamiser le centre ancien, de donner de bonnes raisons de le fréquenter, auquel s'ajoute un aspect touristique, pour que les visiteurs osent franchir les remparts. La démarche est associée à un volet de mobilité douce, afin de sortir de la voiture et visiter en marchant. Un autre aspect majeur du projet est la mise en valeur du patrimoine. Le parti pris pour Malaucène est plus particulièrement de valoriser le patrimoine de l'eau, sous une forme sportive, via un parcours de course d'orientation, en visant un public familial.

Ci-dessus, des ateliers de co-conception pour imaginer graphiquement avec les participants l'iconographie des points d'intérêts du parcours. Ateliers animés par Jaune Sardine qui crée des pictogrammes grâce aux dessins présentés (retrouvez le détail en dernière page du magazine !)



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

PETITES VILLES DE DEMAIN, UN ACCÉLÉRATEUR DE LA RELANCE DANS LES TERRITOIRES



Depuis la signature de la convention d'adhésion le 4 juin 2021, la commune de Malaucène s'est engagée pleinement dans les modalités du programme Petites Villes de Demain.

Par avenant à la convention elle intègre une Opération de revitalisation de territoire (ORT) validée au conseil municipal du 30 mars 2023. L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire. L'ORT a plusieurs effets juridiques facilitant l'intervention d'investisseurs privés et publics en faveur de l'habitat, du commerce en

centre-ville, de la maîtrise du foncier par les collectivités ou encore des dispositifs expérimentaux spécifiques aux communes dotées d'un périmètre d'ORT (permis d'aménager multisites ou permis d'innover par exemple).

▲ Le programme s'articule selon les thématiques suivantes :

Axe 1 : Habiter en centre ancien, le défi de la réhabilitation

Axe 2 : Se déplacer entre centralité et périphéries de petites villes

Axe 3 : Centres anciens, espaces nouveaux : petites villes démonstratrices d'urbanisme circulaire

Axe 4 : Impulser et dynamiser une attractivité économique et commerciale renouvelée

Axe 5 : Transition écologique : ressources locales, projets durables

Pour info : à Malaucène, 78 % des commerces de proximité se situent au cœur du village et représentent plus de 70 emplois. Les actifs résidents et travaillant sur Malaucène sont au nombre de 499.

PRÉSENTATION DE MALAUCÉNIENS QUI CRÉENT LEUR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU SEIN DU VILLAGE !



LA CHAUVETTE
BRASSERIE ARTISANALE

Patrick Mattelin a installé sa brasserie artisanale rue Brusset à Malaucène depuis juillet 2022 : la plus petite brasserie du Vaucluse ! Il brasse, dans la plus pure tradition des abbayes Belges (fermentation en cuve puis en bouteille et enfin en cave) et conçoit également les visuels de ses trois spécialités : la bière du Mont Chauve, la Bièrelingot de Carpentras et une bière aromatisée au melon.

Rue Brusset
Tél. 06 29 79 03 28 - lachauvette.com



AQUI SIAN BEN
RESTAURANT

C'est en famille que Thomas Belin a commencé cette nouvelle aventure en proposant une cuisine entièrement « faite maison » à partir de produits locaux de saison principalement bio avec une carte qui évolue au fil des saisons.

Ouvert midi et soir du vendredi au dimanche et en soirée les mardi, mercredi et jeudi.

54 avenue de Verdun
Tél. 09 88 54 24 45



CHEZ SOI
BRASSERIE

Depuis le 1^{er} juin dernier, Emma Filliol a repris la brasserie chez soi, cours des Isnards et vous accueille avec Charly et Marion tous les jours de 6 h à 1 h !

■ AUTO CANDEL

Carrosserie / Peinture / Mécanique / Pare Brise toutes marques
06 20 58 36 60

■ MARGAUX CIOFFI • Magnétisme thérapeutique

Praticienne certifiée en magnétisme thérapeutique.
Tél. 06 40 58 61 61 - instagram margauxcioffi - 9 rue de Beauvoisin

■ MARIA DELAMARE • Architecte d'intérieur

Permis de construire. Techniques traditionnelles (stucs, badigeons, enduits d'argile, fresques murales). Aménagement et décoration d'intérieur. Coordination de chantier. Administration d'entreprises.

Tél. FR : (+33)6 29 66 66 04 63 - Tél. BE : (+32)4 76 86 90 56
delamare.maria@gmail.com - 4 rue Saint Alexis

UN SCHÉMA D'ACCUEIL ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION POUR LE TOURISME EN VENTOUX PROVENCE

Le mercredi 8 février 2023 des ateliers ont été proposés aux élus, aux professionnels du tourisme avec l'Office de Tourisme Ventoux Provence. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre du SADI : Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information.

Le SADI a été lancé au début de l'année 2023 et il va se dérouler tout au long de cette année il est mené par l'Office de Tourisme et un consultant expert en la matière avec la participation active de l'équipe de l'Office de Tourisme, les professionnels du tourisme et les élus. Lors de cette rencontre, la mairie de Malaucène et des professionnels du tourisme dans le secteur de Malaucène ont participé aux échanges. L'objectif de ce rendez-vous était d'expliquer "Qu'est-ce que le SADI ?".



Voici ce qu'il en ressort lors de l'atelier dédié aux élus :

- ▲ Vers quelles nouvelles fonctions peut aller l'Office de tourisme ?
- ▲ Développer et recréer les relations avec les municipalités et les habitants.
- ▲ Développer la communication pour la récolte des informations touristiques.
- ▲ Essayer des nouveaux modes de diffusion de l'information.

- ▲ Se tourner vers les habitants/locaux qui sont nos premiers prescripteurs dans nos villages/villes en leur proposant des services dédiés.

Concernant l'atelier dédié aux professionnels du tourisme :

- ▲ Une réflexion autour des clients et leurs pratiques, les demandes et le besoin d'information est différent en fonction des sites : urbain, sites naturels, campings, transports, caves et domaines viticoles.
- ▲ Les autres modes d'accueil et outils d'information.

- ▲ Comment les prestataires peuvent s'impliquer avec l'Office de Tourisme ?
- ▲ Comment s'informent vos clients ?
- ▲ Comment impliquer les prestataires dans l'accueil ?

Ce fut l'occasion pour certains professionnels de se rencontrer, d'échanger sur l'actualité de leurs professions et de s'impliquer dans les évolutions de nos métiers, demain. Bravo et merci à eux pour leur présence et leurs interventions !

COMITÉ DES FÊTES : UNE NOUVELLE ANNÉE, UNE NOUVELLE ÉQUIPE ET SURTOUT UN NOUVEAU PROGRAMME !

Placé sous le signe de la nouveauté, le comité des fêtes a vu son bureau renouvelé en ce début d'année et a reçu le renfort de nombreuses bonnes volontés qui vont nous aider à l'organisation des manifestations.

Véronique Rourre est désormais la présidente secondée par Cyril Feretti Jenny Pietro s'occupera du secrétariat avec Frédéric Rideau à ses côtés Vincent Païta est le nouveau trésorier et Bruno Pastouret devient trésorier adjoint. Une nouvelle équipe mais surtout un nouveau programme qui propose de nouvelles animations (Soirée Disco, Soirée camping, ...) et voit le retour d'animations qui ont connu un véritable succès en 2022 comme la 2^e édition des Malau'lympiques ou encore une nouvelle édition du gala d'été. Dans le cadre de la préparation du programme, nous avons voulu proposer des animations permettant de toucher tous les âges. Nous avons à cœur de divertir et animer notre beau village du mieux que possible.

La fête des enfants permettra à la jeune génération de s'amuser sur des structures gonflables géantes.

Les anciens ne seront pas en reste avec l'organisation d'une après-midi dansante. La fête de la Saint Michel sera elle aussi pleine de nouveauté, avec la création d'un corso à vélo, et on peut déjà vous l'annoncer le groupe NAMAS PAMOUS viendra mettre l'ambiance le samedi 23 septembre.

Nous serons heureux de travailler avec les associations qui le souhaitent pour offrir à l'ensemble des Malaucéniens une année pleine de festivités et de surprises. Vous retrouverez l'ensemble du programme des animations dans les pages suivantes !



Véronique Rourre



Cyril Feretti



Jenny Pietro



Frédéric Rideau



Vincent Païta



Bruno Pastouret

C'est l'été

MAI

- ✓ **JEUDI 18 MAI** : Tournoi des jeunes
- ✓ **SAMEDI 20 MAI** : Tournoi de sixte



C'est une année exceptionnelle du RGM avec 185 licenciés de U5 à U15 (85 licenciés), une équipe de filles seniors et 3 équipes seniors, et pour finir une 2^e équipe à 11 en U15.

Après La réussite de notre loto, nous préparons le tournoi des jeunes le 18 Mai 2023 avec toujours nos amis de la Haute Savoie pour finir la saison en juin tournoi de sixte adultes, participation à la Sporta et l'assemblée générale. Merci aux parents qui nous font confiance pour nos équipes de jeunes, aux dirigeants et aux donateurs qui équipent nos jeunes avec de beaux survêtements. Avec nos salutations sportives les dirigeants du RGM.

- ✓ **SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI** : **Exposition botanique** - Association Apprendre des Anciens - Grande salle de la mairie
- ✓ **VENDREDI 26 MAI** : « **Les Gens du Ventoux** » **le Trac** – Culture pour Tous en collaboration avec l'association Apprendre des Anciens, Parc régional du Ventoux - Place de la république
- ✓ **SAMEDI 27 MAI** : **Rassemblement de voitures** – Team du Sud – Groseau

JUIN

- ✓ **DIMANCHE 4 JUIN** : Fête de la pêche aux Palivettes
- ✓ **DU 5 AU 8 JUIN** : Palivettes « **Tous ensemble contre la SLA** ». Des centaines de cyclistes, coureurs et marcheurs, ainsi que des patients atteints de SLA grimpent le Mont Ventoux pour collecter des fonds dans la lutte contre la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique)
- ✓ **DIMANCHE 11 JUIN** : **Malau'lympiques** Comité des Fêtes – Palivettes
- ✓ **13 JUIN 2023** : **Passage de la course cycliste Mont Ventoux Dénivelé Challenge**
- ✓ **MARDI 13 JUIN** : **Spectacle de fin d'année – Arlequin et Compagnie** – Cour de la Maison St Michel - 19h



C'est avec une grande joie que les artistes en herbe (26 élèves) de l'association Arlequin et Compagnie vous convient à leur désormais traditionnel spectacle de fin d'année. Les textes qui seront présentés sont choisis en étroite collaboration entre leur professeur Hélène July et les jeunes comédiens qui ont toujours leur mot à dire et sont sources de proposition pour la mise en scène.

Renseignements :

Facebook ou associationarlequincompagnie@gmail.com.

Nous vous attendons nombreux pour venir les applaudir et les encourager !

- ✓ **MERCREDI 14 JUIN** : **Kermesse de la Maison de Retraite l'Oustalet** – Parvis de la mairie et jardin de l'Oustalet
- ✓ **VENDREDI 16 JUIN** : **Ciné-Club** – Culture pour Tous Grande salle de la mairie
- ✓ **VENDREDI 23 JUIN** : **JEPPM** Association la Bayassière

Dans le cadre du 25^e anniversaire de l'association « Patrimoine de Pays et Moulins », les 23, 24 et 25 juin.

Le 23 juin, nous interviendrons à l'école auprès des élèves sur le thème « les sites remarquables du patrimoine du territoire de Malaucène », grille d'expo permanente avec photos, intervention dans les classes avec vidéos des sites commentées...

Les 24 et 25, nous effectuerons des visites commentées des moulins et du Patrimoine autour de l'eau....

Et aussi, organisation de conférences à la demande durant la période estivale ! www.la-bayassiere.fr

- ✓ **SAMEDI 24 JUIN** : **Palivettes SPORTA MONT VENTOUX : CANIBALE ET VENTOURIST** Soirée festive à partir de 19h.
- ✓ **DIMANCHE 25 JUIN** : **Balade de voitures anciennes** – Retro Moto Club
- ✓ **DIMANCHE 25 JUIN** : **C'mon Ventoux** – Mont Serein deuxième édition de C'mon Ventoux organisée par le département du Vaucluse. Une journée familiale et sportive dans le cadre mythique du mont Ventoux
- ✓ **MERCREDI 28 JUIN** : **Fête du Tennis** (tennis Club)



Le tennis la joue collectif !

Le club de tennis s'est engagé cette année tous azimuts dans la compétition, avec plusieurs équipes de joueurs en lice à l'échelle départementale pour les jeunes engagés en matchs par équipe. Et même au niveau régional pour les seniors de +35 ans. Concernant les jeunes, les équipes garçons et filles ont fini en seconde position de leurs poules départementales respectives. Une belle performance collective pour une première année de compétition !

Merci aux nombreux partenaires du club de tennis (artisans, commerçants, la mairie...), dont le Crédit Agricole sponsor du tournoi d'Aix qui a offert des places au club !

Prochain rendez-vous du club, le dernier mercredi de juin pour la fête du tennis, un moment de convivialité pour faire découvrir au plus grand nombre la pratique du tennis, un sport qui compte désormais un million d'adhérents à l'échelle nationale.

✓ VENDREDI 30 JUIN : Représentation de fin d'année

Le Corps et sa Danse - Cour du blanchissage



Ses 50 adhérents composés d'enfants, d'ados et d'adultes présenteront le travail d'une année effectué au côté de leur enseignante de danse Hip Hop, Indira Mabire.

Le spectacle sera suivi d'un apéritif offert par l'association.

Une belle soirée en perspective pour nos adhérents et leur public ! Ouvert à tous

JUILLET

✓ SAMEDI 1^{ER} JUILLET : On a slamé sur la lune

Ateliers et concert Poésies/Slam

Salle du blanchissage – Co organisé par l'association Grains De Lire, la CoVe et la Médiathèque



« Quinze printemps, premier coup de foudre... Pour un poème !
Depuis, je me démène, je mène une vie bohème, je sème.
Des notes et des mots, de résistance et de paix, de mémoire et d'espoir.
D'îles en îles, de vies en vies, je vais libre je vibre, je vogue je vole.
Au secours de nos rêves fragiles, au secours de nos rêves ... »

MAOB

✓ CHAQUE LUNDI DE 11H À 12H30 À PARTIR DU 26 JUIN : Bienvenue à Malaucène ! Parvis de la Mairie



Bienvenue Malaucène Groseau se met à l'heure d'été. Nos visiteurs pourront goûter les vins, fougasses, fromage de chèvre, olives, tapenades, charcuteries et autres produits de notre région en partenariat avec nos producteurs et commerçants. Si le cœur vous en dit vous êtes les bienvenus pour nous aider à faire découvrir notre commune au travers de cet apéritif et partager un moment convivial avec nos visiteurs et si vous êtes hébergeur nous comptons sur vous pour en parler avec vos locataires.

✓ VENDREDI 7 JUILLET : Cinéma en plein Air

Commission Animation Vie Locale

Conseil Municipal des Enfants – Blanchissage

✓ DU DIMANCHE 9 JUILLET AU 20 AOÛT :

Marché artisanal nocturne – Cours des Isnards



✓ VENDREDI 14 JUILLET : Feu d'artifice et bal

Comité des Fêtes – Stade et Cours des Isnards

✓ DU MERCREDI 12 JUILLET AU MERCREDI 23 AOÛT : De beaux projets pour la saison d'été des Amis de l'Orgue !

La saison des concerts du marché - Chaque mercredi de 11h à 11h45.



Elle s'enrichira d'un **concert exceptionnel** de **Jean-François Bouvery**, pianiste international lauréat du Concours Chopin de Varsovie, désireux d'apporter sa contribution au rayonnement de nos activités.

Mercredis 12 et 19 juillet : Les concerts du marché intégrés à la **III^{ème} semaine culturelle « Malaucène fête son orgue »** donneront **carte blanche à Daniel Meylan**, maître de l'Académie d'orgue et à ses stagiaires.

Cette troisième Académie d'Orgue accueillera en effet des organistes de tous âges, (pré)professionnels à l'écoute des conseils d'interprétations et des savoirs du Maître, mais aussi des organistes amateurs ou élèves pianistes désireux de s'initier à cet instrument. Informations sur le stage : OT (documentation) ou au 06 64 81 29 35.

Dimanche 16 juillet - 17h - Église Saint Michel
Musique sacrée & Orgue en Avignon - Association partenaire depuis 1973, www.musique-sacree-en-avignon.org, sera reçue par AOM (Bath Abbey Choir d'Angleterre accompagné à l'orgue par Michael Stoddart et placé sous la direction de Huw Williams, avec l'organiste Giulio Mercati, de Lugano) - Billetterie MSOEA, réservations à l'Office de Tourisme de Malaucène.



AOM vous attend nombreux pour ces partages musicaux ! Catherine Sornicle-Balestro, la présidente lesamis@orguedemalaucene.fr www.orguedemalaucene.emonsite.com

✓ **MARDI 18 JUILLET** : 21h - **Visites en Scène du village**, par le médiateur du patrimoine de la CoVe Bernard Allègre, avec les conteurs et les musiciens de l'association Romarine.

✓ **SAMEDI 22 JUILLET**: **Fête Taurine** Association Taurine de Malaucène

AOÛT

✓ **MARDI 1^{ER} AOÛT** : **Visites en Scène du village** par le médiateur du patrimoine de la CoVe Bernard Allègre, avec les conteurs et les musiciens de l'association Romarine - 21h

✓ **DU JEUDI 3 AU DIMANCHE 20 AOÛT** : **Exposition Africaine** - Association ADEA - Grande salle de la mairie

✓ **SAMEDI 5 AOÛT** : Soirée Camping Comité des Fêtes - Cours des Isnards

✓ **SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AOÛT** : **L'ascension du Mont Ventoux**



Le Rétromotoclub Malaucèzien est une association née en 1990 dans le but de rassembler les passionnés de motos anciennes et de faire rouler ensemble les vieilles mécaniques. Forte d'environ 80 adhérents, l'association organise quelques manifestations au départ de Malaucène : En avril, un rallye a été organisé, rassemblant des side-cars d'époque et le 14 mai, une balade d'ancêtres d'avant 1940 ainsi qu'en juin et août.

Les véhicules sont exposés au départ de chaque sortie de 8 à 9 heures, et de 16 à 17 heures.

06 88 01 49 63 • malaucene.retromotoc.free.fr

✓ **LUNDI 7 AOÛT** : « **You Must Believe in Spring** », un sublime spectacle d'un dialogue entre un pianiste et un acteur. Place de la République. Amis du Vieux Village

✓ **MARDI 8 AOÛT** : **Visites en Scène du village**, par le médiateur du patrimoine de la CoVe Bernard Allègre, avec les conteurs et les musiciens de l'association Romarine - 21h

✓ **SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AOÛT** : **Artistes au village** - ARPAM - Centre du village.



L'ARPAM organisera sa 32^e manifestation des « Artistes au village », dans le vieux village. Si vous voulez vous y inscrire ou en faire profiter un(e) ami(e), vous pouvez visiter notre site où vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

D'autre part, si vos enfants veulent y participer, c'est gratuit jusqu'à 14 ans mais il faut les inscrire pour qu'ils puissent être récompensés en appelant le 06 07 56 31 59 ou par mail à mimiduventoux@gmail.com

✓ **LUNDI 14 AOÛT** : **Gala d'été** Comité des Fêtes - Cours des Isnards

✓ **MARDI 15 AOÛT**: **Concert** - 21h - Église Saint-Michel



Dans le cadre de la **souscription de la Fondation du Patrimoine** pour la restauration de la chapelle du Groseau, ce sera le **groupe DALOK**. À la croisée des musiques savantes et populaires de Hongrie - Pièces vocales de B. Bartok, Z. Kodaly, G. Ligeti, et chants traditionnels interprétés par un trio à cordes et un trio vocal. 3 chanteuses : Cati Delolme, Gabrielle Varbetian, Mélissa Zantman - 3 musiciens : Philippe Franceschi (bratsch, clarinette), Patrice Gabet (violon), Christiane Ildevert (contrebasse). Concert offert par la CoVe dans le cadre de son partenariat avec

la Fondation du Patrimoine. Tarif plein : à partir de 10€ (5€ pour les enfants de moins de 10 ans). La recette sera intégralement reversée à la souscription pour la restauration de la chapelle du Groseau.

- ✓ **JEUDI 17 AOÛT : Récital exceptionnel de piano, musiques profanes et sacrées**
Bach, Schubert, Albéniz, Liszt.
Les Amis de l'Orgue (voir p 13)
- ✓ **DIMANCHE 20 AOÛT : Concert par l'accordéoniste ukrainien Oleksandr Movchan**
Culture Pour Tous – Place de la République
- ✓ **LUNDI 21 AOÛT : Projection de film sur le Ventoux** – Grande salle de la mairie

SEPTEMBRE

- ✓ **SAMEDI 9 SEPTEMBRE : Matinée des associations**
Commission Animation Vie Locale – Cours des Isnards



- ✓ **SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE :**
Journées européennes du Patrimoine
- ✓ **DU JEUDI 21 AU MARDI 26 SEPTEMBRE :**
Fête de la Saint Michel – Cours des Isnards
Au programme corso à vélo et course de brouettes !



- ✓ **SAMEDI 23 SEPTEMBRE : Bal NAMAS PAMOUS**
Comité des Fêtes – Cours des Isnards
- ✓ **DIMANCHE 24 SEPTEMBRE : Concert de la Saint Michel - Musique sacrée & Orgue en Avignon** - Les Amis de l'Orgue - 17h
- ✓ **VENDREDI 29 SEPTEMBRE : Carmen**
Culture pour Tous – Blanchissage



Culture pour Tous propose à nouveau un programme varié pour 2023 :

Le sinologue, traducteur et poète Guilhem Fabre a présenté le 24 février un choix de ses poèmes à la Médiathèque. En avril a eu lieu le vernissage de l'exposition de photos de Christiane Mesny et de peintures d'Axel Mesny, à la salle Croissecorbeau à côté de la pharmacie. En mai : sur la place de la République, CpT en collaboration avec l'association Apprendre des anciens, le Parc régional du Ventoux va nous offrir un spectacle avec le TRAC « Les Gens du Ventoux ». Au même lieu, l'accordéoniste ukrainien Oleksandr Movchan va donner un grand concert le 20 août. Le 29 septembre, le TRAC sera invité de nouveau dans le Blanchissage pour « Carmen », dans la mise en scène de Vincent Siano. Le jeune quatuor à cordes Kâla sera notre invité pour la deuxième année consécutive, pour un concert le matin du 8 octobre à l'église de Beaumont.

Nota bene : Culture pour Tous participera, ensemble avec SPAM, le Fil du Groseau et l'association Élus et citoyens pour le patrimoine vaclusien, à la Journée du Patrimoine à Malaucène. Elle se déroulera vendredi le 15 septembre au Blanchissage. La star des quatre conférences sera la chapelle du Groseau.

OCTOBRE

- ✓ **DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE :**
Balade des populaires (125 cc) – Retro Moto Club
- ✓ **VENDREDI 6 OCTOBRE : Congrès international des pierres sèches** – Gypières
- ✓ **DIMANCHE 8 OCTOBRE : Ventoux auto sensations** – Groseau
- ✓ **SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 OCTOBRE : Ventoux Trial Classic** – L'Europe du Trial Vintage à Malaucène



24^e édition du Ventoux Trial Classic (VTC) organisé par le club malaucénien le Provence Trial Classic. Cette épreuve de moto de trial vintage est la plus importante manifestation européenne, elle est attendue avec impatience par de nombreux amateurs de toutes les générations, elle regroupe des pilotes de 14 à 77 ans. Les sports mécaniques moto font partie d'une forte tradition et attirent au pied du Mt Ventoux depuis la célèbre course de côte de 1903 à 1978 sans oublier que le premier trial moto en Vaucluse s'est déroulé en 1975 à Malaucène.

Le Ventoux Trial Classic propose une épreuve sympathique et historique avec des motos construites avant 1985, il regroupe d'anciens champions comme de vrais amateurs de cette discipline atypique du sport moto où la vitesse n'a pas d'importance, tout est question de maîtrise, équilibre et technique. Cette année, le fil rouge sera un pilote français de trial légendaire, Adrien Prato. Rendez-vous aux Palivettes pour découvrir une discipline attachante, conviviale, il y aura de nombreuses animations.

www.ventoux-trial-classic.com

- ✓ **SAMEDI 28 OCTOBRE : Halloween** - Comité des fêtes
Cours des Isnards et parvis de la mairie

FRANCE SERVICES EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Toutes les démarches administratives continuent à se dématérialiser.



> Des questions sur vos droits et démarches administratives ?

Consultez le site web officiel de l'administration française : www.service-public.fr

ou contactez vos correspondants France Services : **04 90 65 19 31** ou **04 90 65 20 17**

Horaire d'ouverture : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et les mardis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 45

> Et FranceConnect dans tout ça ?

FranceConnect, c'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 1 000 services en ligne. France services vous accompagne dans la création de votre compte.

UN POINT JUSTICE EN DÉVELOPPEMENT À MALAUCÈNE

Informations, conseils, orientation des Avocats du Barreau de Carpentras, Conciliateur de justice, ADIL, CIDFF, AMAV



point-justice
Vaucluse



► Permanences d'avocats

Des permanences d'avocats sont fixées sur rendez-vous le lundi 15 mai 2023 de 9 h à 11 h et le lundi 19 juin 2023 de 10 h à 12 h. **(permanence d'avocat supplémentaire) dans le cadre de la 6^e édition de la journée nationale de l'accès au droit, dont 1 heure est offerte par le Barreau de Carpentras.**

► Ouverture d'un service téléphonique « NOTAIRES INFOS »

Vous souhaitez des réponses juridiques des notaires ? Des conseils de qualité ?

Sur rendez-vous nous pouvons poser, pour vous, ponctuellement des questions de droit notarial, au notaire, sur les domaines de compétences suivants :

- > **domaine patrimonial** (donation, succession, testament, partage d'un héritage...);
- > **domaine familial** (mariage, divorce, PACS, contrat de mariage, adoption, filiation, consentement PMA...);
- > **domaine immobilier** (vente, construction, acquisition, négociation, gestion, investissement...);
- > **domaine fiscal** (impôts, optimisation fiscale...);
- > **domaine des sociétés** (création, vente, gestion, fiscalité...);
- > **droit rural, domaine public** (urbanisme, servitude, bornage...).

Nouveau

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE

Pour faciliter l'accès de tous à l'informatique, de **nouveaux ateliers numériques** en bibliothèque sont organisés pour tous grâce au service Livre et Lecture du département de Vaucluse.

- ✓ **Les 23 et 30 juin** de 14 h à 16 h pour les 2 sessions de l'atelier "**Je prends en mains la souris et le clavier**"
- ✓ **Le 28 juillet** de 14 h à 16 h pour l'**initiation à l'ordinateur**
- ✓ **Le 1^{er} septembre** de 14 h à 16 h pour l'**initiation au tactile sur smartphone et tablette**

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

France Services et Bibliothèque



Santé - Aînés

JOURNÉE DE NOËL DES AÎNÉS, QUELLE BELLE FÊTE !

Cette année encore la journée de Noël des aînés a été un évènement réussi !

85 Malaucéniennes et Malaucéniens ont partagé un repas de Noël en musique avec notre équipe municipale et le comité des fêtes. Ce moment festif financé par la Commission Solidarité et le Comité des Fêtes a été fort apprécié.

Le CCAS a renouvelé l'offre de bons d'achat de Noël à utiliser auprès de nos commerçants permettant ainsi une action dynamique de soutien en faveur de nos commerces locaux !



Équipe municipale et le comité des fêtes



Repas de Noël en musique

BIEN VIVRE CHEZ SOI

L'avancée dans l'âge ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie.

Des accompagnements dans l'adaptation de votre logement **afin de favoriser autonomie et maintien à domicile** existent :

+ **Un habitat adapté**, projet de travaux, un financement, se renseigner auprès de SOLIHA Vse : 04 90 23 12 12 ou permanence en Mairie

+ **Télé assistance** : des solutions pour votre sécurité (alerter en cas de chute...)

+ **APA** (Allocation personnalisée d'autonomie) : sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, une participation financière du département peut vous être allouée pour payer aide ménagère, télé assistance, portage de repas à domicile ou le tarif dépendance de l'établissement médico-social, contactez le CCAS.

INFOS EN LIGNE



DES SEMIS POUR NOËMY



Les conseillers municipaux enfants mènent un projet en faveur de l'association **Merci Noémy** qui a pour but de permettre à des enfants, adolescents, jeunes adultes de se réaliser en faisant une pause face à une **situation de handicap** ou la maladie : **mercinoemy.fr**

Ils ont donc concilié leur volonté de découvrir les plantes et leur envie d'aider l'association pour faire vivre des **moments extraordinaires aux enfants touchés par la maladie**.

Ils ont ainsi organisé, avec l'aide de Apprendre des Anciens, la **plantation de semis avec chacune des classes du groupe scolaire**.

Accompagnés par les agents de France Services, vous les retrouverez prochainement **sur le marché pour vous proposer des semis** contre une donation à l'association. Un grand merci également au comité des fêtes qui a reversé une partie des recettes de sa buvette pour l'association et Elisa Lacomblez qui nous a fait parvenir des graines de son jardin depuis Saumur : piment chocolat, thé des jardins et plein d'autres surprises à découvrir bientôt !

PRÉVENTION SANTÉ

La **prévention santé** constitue l'ensemble des actions préventives, menées dans le but d'éviter ou de réduire l'apparition, le développement et la gravité des accidents, maladies et handicaps, pouvant toucher tout ou une partie de la population.



Des ateliers « **MÉMOIRE** » gratuits, organisés par le CCAS en partenariat avec l'ASEPT PACA se déroulent du 3 avril au 3 juillet 2023.

Activité Physique à domicile : le CCAS peut également vous orienter vers des partenaires pour des cours individuels d'activité physique adaptée à domicile.

MARCHONS ENSEMBLE LE 1^{ER} OCTOBRE POUR OCTOBRE ROSE

La commission Solidarité se mobilise et vous propose une marche solidaire le dimanche 1^{er} octobre pour engager le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein

Rendez-vous à 8 h 30 devant la Mairie, inscription 2 € au profit de l'association de lutte contre le cancer.

Au retour un moment de convivialité est programmé autour d'un "apérose" offert par le CCAS.

UNE BAISSÉ SENSIBLE DES NAISSANCES?

À la rentrée prochaine, il n'y aura plus que 6 classes à l'école élémentaire pour accueillir 137 élèves. Des conditions tout à fait raisonnables pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Les inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée débuteront en juin (enfants nés en 2020 pour l'école maternelle et 2017 pour le CP). Renseignements mairie de Malaucène.



● Martine DEUX

Après divers remplacements à la cantine de 1981 à 1987, Martine a été recrutée le 1^{er} janvier 1988 en qualité d'agent de service à la cantine scolaire. Adjoint technique principal de 1^{re} classe sa carrière a été récompensée par la médaille d'or d'honneur régionale, départementale et communale en 2018.

Martine s'est toujours adapté en équipe, aux différentes missions pour accompagner les enfants chaque jour!

Après plus de 40 ans de service, Martine a décidé de faire valoir ses droits à la retraite afin de profiter pleinement de sa famille.

LE GOÛTER UN MOMENT IMPORTANT DANS LA JOURNÉE D'UN ENFANT!

La collectivité participe à l'accueil et à la formation des jeunes en accueillant des stagiaires dans ses services.

Camille stagiaire diététicienne s'est complètement intégrée à l'équipe du restaurant scolaire en mars! Elle nous propose sa contribution professionnelle pour un goûter équilibré!

Pour les enfants, le goûter est un moment important car il permet d'éviter le grignotage jusqu'au dîner. Pris au moins 2h avant le dîner et il faut faire attention à ce qu'il ne soit pas trop copieux afin que les enfants arrivent à l'heure du dîner avec un bon appétit. Il s'agit d'une collation et non d'un repas complet.

Un goûter équilibré doit comporter au minimum une boisson et idéalement deux des trois éléments suivants :

- ✓ un aliment céréalier ;
- ✓ un produit laitier ;
- ✓ un fruit.

Il faut, dans la mesure du possible, varier les goûters afin de diversifier



l'alimentation des enfants et leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

Cependant, le goûter est aussi un moment de plaisir. Un goûter plus sucré est envisageable s'il est occasionnel. Ce qui est important est l'équilibre global de l'alimentation de l'enfant sur la journée. Il n'y a donc pas à culpabiliser si le goûter ne respecte pas toujours les consignes précédentes si les repas principaux sont eux-mêmes équilibrés.

Voici quelques idées de goûters :

- une part de gâteau au yaourt avec une compote (de préférence sans sucre ajouté)
- une tranche de pain avec un morceau de fromage
- un yaourt à boire avec un fruit frais (de préférence de saison)
- une tranche de pain avec deux carrés de chocolat

ELLES ONT ACCOMPAGNÉ PLUS DE 1000 ENFANTS!



Nous leur souhaitons une excellente retraite!

● Danielle SAISSE

Après divers remplacements au service de la cantine, Danielle a été recrutée le 1^{er} janvier 1996 en qualité d'agent d'entretien au service de la cantine et de l'école.

Après la réussite du concours en 1999, elle a été nommée ATSEM et participe également au secrétariat du service. Son sens de l'équipe et sa motivation lui ont permis de toujours s'adapter!

Sa longue carrière a été récompensée par la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale en 2017.

Après 30 ans passés au service de la Mairie et auprès des enfants, Danielle a décidé de faire valoir ses droits à la retraite afin de profiter pleinement de sa famille.

CALENDRIER DE L'ÉTÉ

L'accueil de loisirs accueillera les enfants à partir de 3 ans du lundi 10 juillet au vendredi 18 août 2023. Fermeture du 21 août au 1^{er} septembre. Rentrée des classes le lundi 4 septembre.

Des aides de la CAF ou de la MSA sont possibles selon votre Quotient familial, renseignez-vous!

Intervention de l'artiste multimédia Pierre-Erick Lefèvre qui invitera les jeunes à explorer le thème des chimères du Futur de l'Anthropocène en les initiant à l'art du Voxel pour créer des chimères avec des cubes à la manière de Minecraft.

Début juillet : projet piloté par la CoVe dans le cadre du dispositif ÉTÉ CULTUREL 2023 Ministère de la Culture.



Un stage d'éveil musical pour les enfants de 3 à 5 ans du 17 au 21 juillet avec l'association « le point d'orgue ».

Des animations autour du livre avec la bibliothèque et Grains de Lire dans le cadre de « partir en livre ».

Un stage de découverte des gestes qui sauvent avec la caserne des pompiers de Malaucène sur 5 journées du 7 au 11 août.

Un séjour découverte de l'Équitation du 31 au 4 août 2023 pour 30 enfants de 7 à 11 ans au camping du Bosquet en partenariat avec l'écurie des Garances la médiathèque et l'observatoire d'astronomie de Vaison la Romaine.

Quotient familial	Tarif
Qf -1000	80 €
Qf + 1000	96 €

Les dossiers d'inscriptions pour les séjours sont à solliciter par mail entre le 1^{er} et le 9 juin. Une commission validera les inscriptions le 12 juin.

JEUNES MALAUCÉNIENS CITOYENS EUROPÉENS

Une des visées éducatives du projet éducatif de territoire est de permettre aux jeunes malaucéniens de saisir les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur : ainsi, en lien avec les actions citoyennes portées par le Conseil Municipal des enfants, épaulés par l'association des amis de Mahlberg l'accueil de loisirs propose cet été un séjour pour aller faire connaissance avec les jeunes de Mahlberg pour tisser au fil des années des liens entre les jeunes des villes jumelles.

Séjour prévu du 24 au 28 juillet 2023 pour 15 jeunes de 10 à 13 ans à

Strasbourg, capitale symbolique qui incarne les valeurs fondamentales de l'Europe et découverte du parlement européen, rencontre **avec des jeunes de Mahlberg** dans leur commune, journée à **Europapark !**

Tarif comprenant le transport en train, l'hébergement en auberge de jeunesse, la restauration et les activités.

Quotient familial	Tarif
Qf -1000	200 €
Qf + 1000	240 €

Attention, documents obligatoires pour ce séjour :

- ✓ Autorisation de sortie de territoire <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15646-01>
- ✓ Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport.
- ✓ Copie d'un justificatif d'identité du parent signataire.
- ✓ Dossier d'inscription complet.
- ✓ Acompte de la moitié du coût du séjour.



LES AMIS DE MAHLBERG-ORSCHWEIER

L'association « Les Amis de Mahlberg-Orschweier » a récemment tenu son **assemblée générale** visant au renouvellement de son bureau.

Le président, Dominique Bodon, a cédé la main à Pascal Lombard, comme il avait été convenu lors de l'assemblée générale constitutive. Il devient vice président. Le bureau reste inchangé.

Nous lançons un appel aux habitants qui parlent l'allemand et qui résident à Malaucène, en vue de nous faire progresser dans la langue de Goethe...

Car il faut bien dire que depuis 25 ans que le jumelage existe, nous ne parlons guère l'allemand, contrairement à nos amis de Mahlberg qui maintenant ont des bases de français.

Les associations qui sont intéressées par des échanges avec leurs homologues de Mahlberg-Orschweier, sont invitées à se faire connaître.



L'association « Les amis de Mahlberg-Orschweier » invite les ressortissants allemands de Malaucène à se faire connaître !

Der Verein "Freunde Mahlberg-Orschweier" lädt Deutsche aus Malaucène ein, sich bekannt zu machen!



N'hésitez pas à nous contacter par mail : mahlbergassociation84@gmail.com

ACCUEILLIR UN LYCÉEN ÉTRANGER À DOMICILE!

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles : n'hésitez pas à vous renseigner !

Renseignements :
Bureau Coordinateur - CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02 99 20 06 14
v.simon@groupe-cei.fr

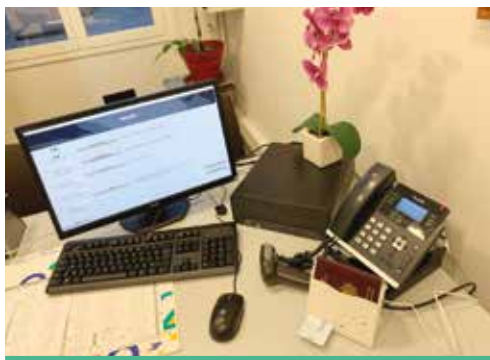
Responsable locale :
Anny Avier - 84000 Avignon
06 03 48 22 71
annyavier.cei@gmail.com



POUR OBTENIR UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU UN PASSEPORT, C'EST POSSIBLE MAINTENANT EN MAIRIE DE MALAUCÈNE

La carte d'identité française est gratuite. Elle est valable 15 ans pour un adulte et 10 ans pour un mineur. Les demandes de carte nationale d'identité électronique ou de passeport sont réalisables dans toutes les communes dotées d'un dispositif de recueil (et non plus uniquement la commune de résidence).

ATTENTION : le délai d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport comprend le délai d'obtention d'un rendez-vous en mairie et le délai de fabrication d'acheminement par l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés). Prenez donc vos précautions



et n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport.

- 1 **Préparation du dossier :** il est recommandé de réaliser une pré-demande en ligne auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés <https://ants.gouv.fr> En cas de besoin vous pouvez solliciter un accompagnement des conseillères France Services.
- 2 **Prise de rendez-vous** par téléphone au 04 90 65 20 17 ou à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.
- 3 **Dépôt du dossier :** uniquement sur rendez-vous les mardi, jeudi matin ou mercredi journée.

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales). Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

Les contribuables ont jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Une nouvelle déclaration obligatoire pour tous les propriétaires.



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur

impots.gouv.fr



Cette déclaration est désormais ouverte et accessible depuis le service en ligne.

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services de l'État seront pré-affichées.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE DRESSAGE AUX ÉCURIES DES GARANCES LES 30 AVRIL ET 1^{ER} MAI 2023



Plus de 150 cavaliers s'étaient réunis sur 2 jours pour les championnats départementaux de dressage du Vaucluse à l'Écurie des Garances.

Ils ont pu dérouler leur reprise sous l'œil de 10 juges amateur/pro et bénéficier de leurs conseils avisés.

Les podiums se sont tenus en la présence de membres de la commission dressage, du Président du CRE SUD Toni Capoulade Pro et de Monsieur le Maire de Malaucène et ses élus.

Félicitations aux champions départementaux !

CLUB 1 Mathilde Aumage
(Écurie des Garances)

CLUB ÉLITE Aurélie Malaquin
Lambert (Écurie des Garances)

PONEY 2B Léna Urvoy
(Écurie des Garances)

AS PONEY 1 Leane Vives
(Écurie des Garances)

Bravo également à Marius, Mina, Timea, Sophie, Laëtitia Lundahl Vincent Benoit, Ariane Garance.

Un grand merci également à Sébastien et Marie Urvoy qui sont engagés pour faire découvrir l'équitation aux enfants du village en collaborant avec les enseignants et l'accueil de loisirs !

Martine n'est plus là et c'est un petit chapitre de la vie du village qui s'est envolé avec elle.

Sa vie trop courte est un exemple à tous les points de vue :

Sur le plan familial, c'était une mère et une épouse dévouée à Gilbert son mari, à Hugo et Jane ses enfants chéris.

Sur le plan professionnel, elle a laissé à l'école municipale où elle enseignait un beau souvenir à beaucoup d'enfants devenus grands maintenant. Pour beaucoup d'entre eux elle était à l'époque leur seconde maman.

Dans sa vie citoyenne, sans jamais renier ses engagements, sans jamais renier son modèle familial et politique elle est toujours restée une femme bienveillante, tolérante et respectueuse des idées des autres.



Martine Nelly

Élue et adjointe sous le mandat de JJ. Geoffroy en 1983 puis à nouveau élue et adjointe en 1995 sous le mandat de B. Laporte, elle s'occupait, entre autres, activement du comité des fêtes de l'époque. Réélue conseillère municipale en 2000 elle fut une opposante loyale et amicale au nouveau maire de l'époque D. Bodon.

Avec elle le sens du mot politique n'était pas galvaudé, elle participait à la gestion de son village comme les Grecs anciens s'occupaient et géraient leur cité- la polis- et faisaient donc par la même de la politique.

Elle repose maintenant à côté de Gilbert qui l'attendait pour reformer le couple uni qui pendant de longues années a animé la vie sociale, festive et politique de Malaucène. Son exemple, leur exemple est une leçon pour nous tous.

Michel Rourre

PAROLES AUX GROUPES D'ÉLUS

2023 C'EST L'ANNÉE DU MI-MANDAT POUR L'ÉQUIPE MAJORITAIRE

3 années débutées et longtemps encombrées par une pandémie terrible probablement terminée mais qui sait ? C'est maintenant une crise inflationniste et politique qui nous touche. À ces difficultés s'ajoute, et le mal vient de bien plus loin, la modification du climat : les hivers disparaissent, la neige est devenue rare sur notre montagne et nos étés deviennent sahariens... Ces difficultés n'ont pas perturbé notre volonté de faire progresser le village. Toute l'équipe travaille en harmonie avec lucidité et responsabilité avec comme objectif la réalisation de notre programme électoral proposé en 2020 ; celui d'adapter notre village aux enjeux et aux défis du futur comme celui du réchauffement atmosphérique sans avoir à augmenter la pression fiscale, nos impôts.

Certaines promesses sont déjà réalisées, d'autres chantiers vont commencer, ont commencé ou sont sur le point de se terminer. À cela vient s'ajouter le problème de notre zone artisanale maintenant saturée et il nous faut proposer des espaces aux artisans qui en font la demande au risque que certains quittent le village avec une partie de l'activité, de l'emploi et de la population !

La loi interdit aujourd'hui l'artificialisation des zones agricoles et a fortiori des espaces restés naturels, il ne nous reste là que peu de possibilités. Comme nous vous l'avons déjà présenté dans le précédent numéro du Publiaire, notre objectif est de réaliser avec la COVE sur la partie imperméabilisée (construite) de l'usine de la « Plus-Haute », et pas plus, une nouvelle zone artisanale en achetant les bâtiments et en préservant bien évidemment l'esthétique de la haute vallée du Groseau.

Le choix de donner un nouveau souffle, un nouvel élan à une petite partie de l'ancienne usine et par là même faire revenir le village, ses acteurs et des activités sur un lieu si chargé d'histoire est important à nos yeux, c'est un symbole de reconquête, une action faite pour et par des Malaucéniens.

Pour une nouvelle association, celle de « la fabrique du Ventoux » seule la reconversion globale du site (qui est encore une propriété privée), partie haute et partie basse est envisageable. Pour nous la continuité naturelle n'oppose pas l'établissement d'une zone artisanale sur le site de l'usine haute au temps présent et un devenir de l'usine basse dans un temps futur. Ces « nouveaux aménageurs », ne s'intitulent-ils pas pompeusement « association pour le développement économique, culturel et social du territoire de Malaucène » ? pensent qu'ils sont les seuls à posséder la vérité, l'intelligence et le droit d'intervenir sur la friche industrielle. Leur grand projet culturel et artistique avec des salles de projections, des salles de conférences des studios d'enregistrement, des ateliers d'artistes, etc. Coût estimé : plusieurs dizaines de millions d'euros, est un projet utopique et irréalisable pour une commune de notre taille et son simple fonctionnement n'est pas à la portée de notre budget.

Nous travaillons toujours avec la volonté de ne pas jouer au feu avec les finances locales et le projet de l'aménagement de la « Plus-Haute » est justement indolore pour nos finances. L'énorme usine basse n'est pas à notre portée, il faut trouver d'autres fonds que ceux de la commune et de l'interco et surtout veiller à ce qu'un futur aménagement ne devienne pas un gouffre sans fond qui engloutirait toutes nos ressources.

L'EAU UNE RICHESSE POUR MALAUCÈNE

Comme l'an passé, la préfecture du Vaucluse a émis un Arrêté préfectoral, vigilance "sécheresse" le 13 mars 2023, inédit en cette période hivernale.

Le réchauffement climatique devient une évidence sur notre territoire en apportant toutes les contraintes liées au manque d'eau dans les années à venir.

Ces arrêtés sans distinction de territoire ont atteint le summum de l'absurdité l'an passé en interdisant aux agriculteurs d'utiliser le canal d'arrosage. Tout un chacun, cet été-là pouvait voir que cette eau si précieuse se déversait sans contrôle sur la zone des papeteries.

Ailleurs, pas loin de chez nous, des communes déjà sont privées d'eau. Certaines sont alimentées par des camions-citernes ou des livraisons d'eau en bouteilles. Des communes se voient interdites de délivrance de permis de construire liée au manque d'approvisionnement en eau.

N'attendons pas d'en arriver à ces extrémités et travaillons tous ensemble pour la préserver, la protéger afin qu'elle reste un bien commun au service de tous.

Malaucène à la chance d'avoir une source, 2^e résurgence du Vaucluse, qui alimentait déjà à l'époque romaine toute la vallée du versant de l'Ouvèze. Notre village s'est construit au fil du temps autour de cette richesse. Agriculture, maraîchage, viticulture, moulin, vers à soie, industrie du papier... D'aussi loin que l'on se souvienne le Vallon du Groseau a été le lieu privilégié pour se rafraîchir l'été et l'eau des fontaines apportait l'eau vivifiante. Aujourd'hui fontaines et lavoirs sont alimentés par de l'eau potable payante. Travaillons pour qu'à l'avenir ils soient alimentés par le Groseau pour retrouver cette eau bénéfique à tout un chacun.

Chacun à son niveau doit prendre conscience que cette eau est la richesse de Malaucène.

Les élus de Malaucène Avant Tout

NAISSANCES

Le Maire, Frédéric Tenon, et le conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents de :

Salomé, Pénélope VIRET, 28 septembre 2022
 Louve, Domi, Ellie PRIVET, 08 novembre 2022
 Elia, Noëlie, Paule DAUSSY DUBREU, 03 décembre 2022
 Célestin, Michel, Jacques LAPORTERIE, 05 décembre 2022
 Elio, Emile BREMOND, 31 décembre 2022

MARIAGES

Le Maire, Frédéric Tenon, et le conseil municipal présentent leurs sincères félicitations aux époux :

Julien SIMONNET et Emilie GERBAUD – 22 octobre 2022

DÉCÈS

Le Maire, Frédéric Tenon, et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles dans le chagrin.

Christian, Michel, Léon, Frédéric BODON – 26 juillet 2022 à Avignon
 Solange, Renée, Marie, Louise LETRANCHANT veuve PIETTE 4 octobre 2022
 Monique, Marguerite LEGRAND – 18 octobre 2022 à Vaison-la-Romaine
 Bonifacius, Gerhardus, Jozef STOELINGA – 22 octobre 2022
 Yolande, Jeanne, Antoinette LOPEZ épouse WINDELS 23 octobre 2022
 Sébastien, Albert SIRINGO – 30 octobre 2022
 Christiane, Jacqueline, Anne CRUCY veuve CHAUMONT 7 novembre 2022
 Yvan, Louis, Claude ANSELME – 16 novembre 2022 à Vaison-la-Romaine
 Georges, Henri, Toussaint ROUX – 17 novembre 2022 à Vaison-la-Romaine
 Robert, Charles, Marc CAT – 17 novembre 2022 à Vaison-la-Romaine
 Maurice OLIVA – 01 décembre 2022

Berthe RIVES – 16 décembre 2022
 Michel, Jacki, Laurent BEGUE – 18 décembre 2022
 Léo, Jean, Gabriel CHARRAS – 20 décembre 2022
 André, Michel, Robert BRUNET – 03 décembre 2022 à Avignon
 Alain, Henri, Charles ABREAL – 17 décembre 2022 à Vaison-la-Romaine
 Annie, Marie, Ange BERTRAND épouse DE RIZZO 22 décembre 2022 à Vaison-la-Romaine
 Christian, Marie, Henri DEVAUX – 22 décembre 2022 à Vaison-la-Romaine
 Jacqueline, Lucienne GUILLIBERT veuve NESA – 5 janvier 2023
 Maryse, Marianne RICHARD veuve PÉPIN – 16 janvier 2023
 Antoine, André GIACOMONI – 17 janvier 2023 à Vaison-la-Romaine
 Lucette, Germaine, Hélène DRÈZE veuve PAULEAU 19 janvier 2023
 Jeanne ADAMSKI veuve RAPHAEL – 21 janvier 2023
 Raymonde, Jeannine, Charlotte VIGNERT – 25 janvier 2023 à Vaison-la-Romaine
 Jean-Paul COCHET – 26 janvier 2023 à Avignon
 Jeannine, Lucile, Marie AMELOT veuve SALAIGNAC 06 février 2023
 Jean, Maurice, Léon COUSTON – 10 février 2023
 Martine, Janine, Georgette LIOTAUD veuve NELLI – 15 février 2023 à Vaison-la-Romaine
 Ginette, Alexandrine, Irène CEBELIEU veuve MARCHI 18 février 2023 à L'Isle-sur-la-Sorgue
 Hermann, Emanuel KREBS – 22 février 2023
 Claude, Noëlle SIMONDI – 23 février 2023 à Vaison-la-Romaine
 Hermine, Georgette, Marcelle PARIZOT veuve PAGANELLI 27 février 2023
 Marguerite, Augusta, Thérèse BARRE veuve GIRARD 28 février 2023
 Jean, Elie, Georges GASTIN – 8 mars 2023
 Yves, Mathieu, Léonard FABRE – 8 mars 2023
 Lucienne VASSEUR veuve JULLIAN – 17 mars 2023
 Annie-Claude SALOMON veuve BONVIN – 21 mars 2023
 Gisèle, Jeanne JUBAL veuve CHABRIER – 25 mars 2023
 Florence, Madeleine CARRASCO – 29 mars 2023 à Avignon
 Maëva BECKER – 06 avril 2023
 Joséphine FERRARO épouse MILIOTO – 11 avril 2023

Et Aussi

GLOIRE À L'UKRAINE

Un beau succès pour la soirée de solidarité et de soutien au peuple Ukrainien et un grand bravo aux organisateurs de cette manifestation et à toutes les personnes présentes dans la salle du Blanchissage venues témoigner et apporter leur solidarité à cette nation et à ce peuple martyr.

RAMASSEZ-LES !

C'était presque trop beau, les déjections canines étaient moins nombreuses dans les rues du village. Mais aujourd'hui c'est à nouveau la catastrophe, certains matins il faut pouvoir slalomer entre les crottes fraîchement déposées et surtout pas ramassées. Ce manque de savoir vivre de certains donne une bien mauvaise image du village et empoisonne le travail de quelques uns.

LE BON TEMPS DES PIÉTONS

Il est difficile de concilier le trafic des voitures et la tranquillité des habitants, les ralentisseurs installés dernièrement ne font pas tout et quelques écervelés jouent encore avec leur vie et celle des autres.

Alors avec un petit retour en arrière, avant 1914 le Conseil Municipal de l'époque interdisait aux voitures, bicyclettes et motos de dépasser 12 km/heure.

À QUOI NOUS AVONS ÉCHAPPÉ

Pendant la révolution une loi de décembre 1790 mit à l'étude un nouveau cadastre municipal. Malaucène perdait le nom usuel de ses quartiers (Clairier, Arfuyen...) au profit de 14 nouvelles sections nommées Liberté, Égalité, Humanité, Vertu, Probité, Malheur, Indigents, Vieillesse, Veuves... Heureusement avec un peu de bon sens on dut reconnaître qu'il valait mieux garder l'ancienne toponymie.

ATTENTION

Nous ne parlons que peu ou pas de politique mais le spectacle que certains parlementaires offrent actuellement est affligeant... Mais attention les enrégés de la révolution française ont terminé tête coupée sur la place de Grève à Paris sous les directives de Robespierre. Quelques mois plus tard, lui et ses proches terminaient tragiquement de la même façon leur brève vie politique...

Michel Rourre



MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 04 90 65 20 17

Mail : mairie@malaucene.fr
Site internet : www.malaucene.fr
Numéro urgence (décès, intempéries,...) : 06 30 34 88 96



AGENCE POSTALE

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi : 06 74 35 57 61 ou 06 74 35 57 63, pm@malaucene.fr
Week-end : numéro d'urgence 06 30 34 88 96

PERMANENCES MAIRIE

SOLHA 84 : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h, sur RDV - Tél : 04 90 23 12 12

CAUE (ARCHITECTE CONSEIL) : 4^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h30, sur RDV



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 16h45 : 04 90 65 19 31

franceservices@malaucene.fr
ou franceservices2@malaucene.fr

CAF : 32 30

MSA : 04 90 13 66 66

POLE EMPLOI : 39 49

CPAM : 36 46

CARSAT : 39 60

DGFIP (impôt) : 0809 401 401 ou 04 90 63 72 70

AMAV : 04 90 86 15 30
Association de médiation et d'aide aux victimes

CDIFF : 04 90 86 41 00
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

POINT JUSTICE : 30 39

MISSION LOCALE CARPENTRAS

Contact, emploi, formation : 04 90 60 25 80



MÉDIATHÈQUE

Tél. 04 90 65 27 20

Horaires d'ouverture : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h30 et le samedi 10h à 13h.

Vacances scolaires : mercredi/jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h - vendredi : 14h - 18h et samedi : 10h - 13h



ÉCOLE MATERNELLE : 04 90 62 99 61

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 90 65 11 51

ACCUEIL DE LOISIRS : 06 74 35 57 64

MULTI ACCUEIL INTERCOMMUNAL « BÉBÉ LUNE » : 04 90 65 17 68

ASSISTANTES MATERNELLES :

liste consultable en mairie ou sur le site internet

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) : 04 90 63 95 00



BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE INTERCOMMUNAL :

Tél/fax : 04 90 65 22 59

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ALLO SERVICE PUBLIC : 3939

LA PAROISSE : 04 90 65 20 19

PHARMACIE : 04 90 65 20 45

MÉDECINS :

Malaucène

Docteur TOVENA - Cours des Isnards 84340 Malaucène - 04 90 41 58 47

Docteur DE COTTREAU
Avenue du Maquis 84340 Malaucène 04 90 65 20 07

Docteur MICHAU - Cours des Isnards 84340 Malaucène - 09 52 15 41 44

Caromb

Docteur DEGLI ESPOSTI
259, Cours de la République
84330 Caromb - 04 90 62 40 22

Docteur BARNADI
324, Avenue de l'Europe
84330 Caromb - 04 90 12 93 77

INFIRMIERS :

Jordan Estelle, Pili Marianne,
Matas Stéphanie
Cours des Isnards - 04 90 65 12 18
Ricous Géraldine, Mouraret Laurie,
Paulo Camille
11 Cours des Isnards - 06 59 53 90 36
Bernhard Francis
3 rue Guimety - 06 28 20 38 02
Vandeville Julien
ZA La Croix de Florent - 04 90 65 24 90

URGENCES

- **Le 112** : numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne
- **Le 15** : SAMU, urgences médicales
- **Le 17** : intervention de police
- **Le 18** : lutte contre l'incendie (*pompiers*)
- **Le 114** : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence
- **Le 115** : urgence sociale (SAMU social)
- **Le 119** : urgence sociale (enfance maltraitée)
- **Le 116** : urgence sociale (enfants disparus)
- **3020** : face au harcèlement scolaire
- **3018** : face au cyberharcèlement
- **39 19** : pour les femmes victimes de violence 24h/24 et 7j/7

GENDARMERIE : 17

Malaucène : 04 90 65 20 09
Vaison-la-Romaine : 04 90 36 04 17

SUEZ (EAU POTABLE) :
09 77 40 84 64

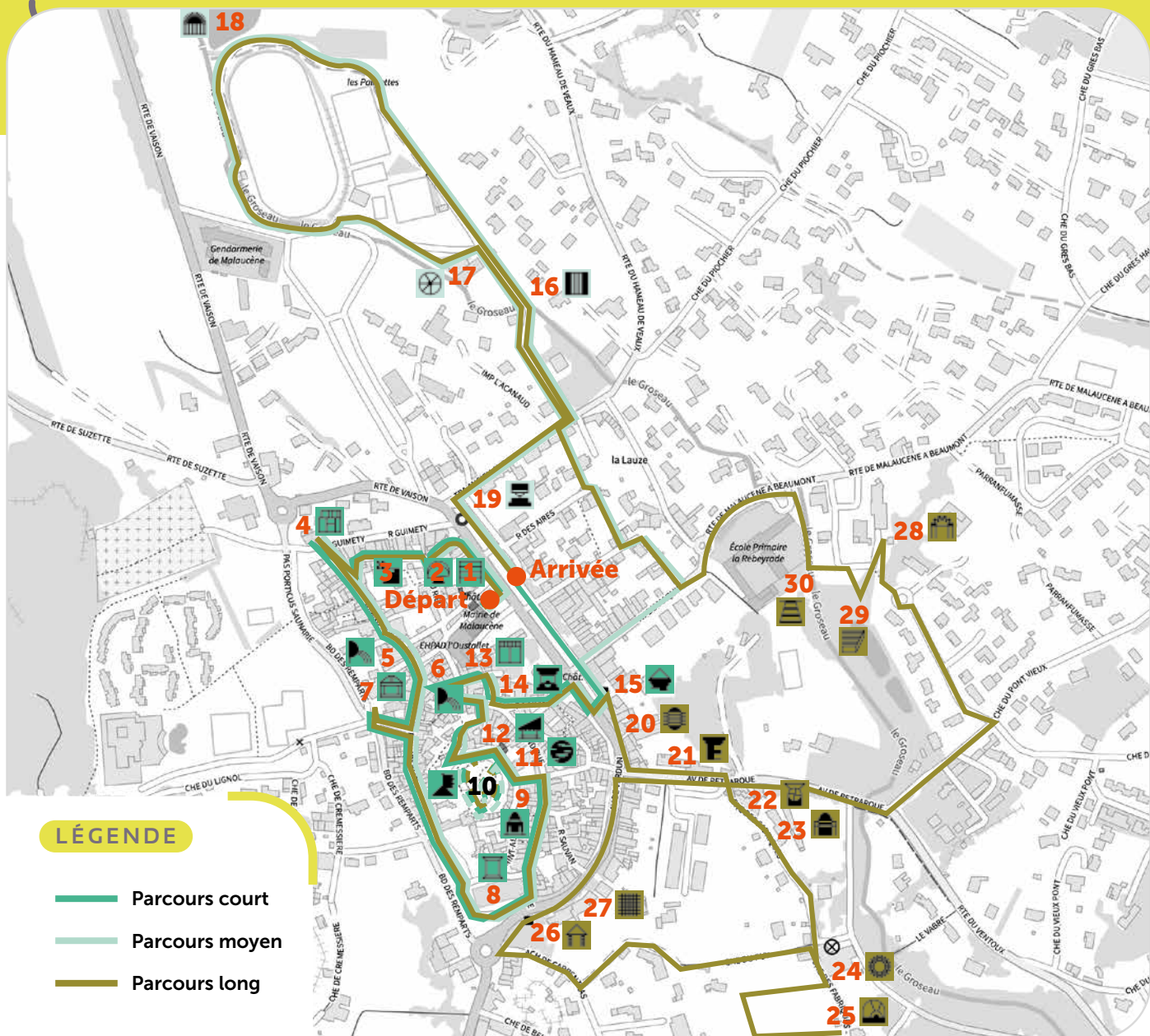
EDF : 0 810 333 584

HÔPITAL DE VAISON-LA-ROMAINE :
04 90 36 04 58




SYNERGIA POLYCLINIQUE PÔLE SANTÉ DE CARPENTRAS :
04 32 85 85 85

CENTRE ANTIPOISON : 04 91 75 25 25

LES TRAVERSÉES VILLAGEOISES



LÉGENDE

-  Parcours court
-  Parcours moyen
-  Parcours long

Liste des points d'intérêts

- | | | |
|--|---|--|
| 1  Vue sur le canal | 11  Coupe géologique | 21  Ancienne filature Blanc |
| 2  Ancien moulin à farine | 12  Lavoir | 22  Ancien fouloir |
| 3  Ancien quartier juif / Bain rituel | 13  Ancienne mégisserie | 23  Ancienne usine hydro-électrique et Martinet à cuivre |
| 4  Lavoir de la Porte Filiol | 14  Nouvelle fontaine | 24  Minoterie Cornillac, Moulin à farine et Ancien four de plâtrière |
| 5  Fontaine Picardie | 15  Grand lavoir | 25  Moulin du Vaisseau |
| 6  Armoiries, symbole de la prospérité grâce à l'eau | 16  Vue sur le Groseau | 26  Lavoir de la porte Soubeyran |
| 7  Lavoir des remparts | 17  Le Blanchissage, Moulin à eau Ancienne fabrique à traiter la soie | 27  Anciennes filatures |
| 8  Église Saint-Michel Fonds baptismaux | 18  Lac des Palivettes | 28  Pavillon rose |
| 9  Fontaine du Théron | 19  Poids public Abondance des cultures | 29  Bassin |
| 10  Table d'orientation Vue source Groseau | 20  Ancien Moulin à farine Duron Ancienne magnanerie | 30  Passerelle sur le Groseau |